



OBSERVATOIRE SUR L'UNION AFRICAINE N. 3/2014

1. LE 23^E SOMMET DE L'UNION AFRICAINE (DU 20 AU 30 JUIN 2014)

Le 23^e sommet de l'Union africaine, qui s'est ouvert le 20 juin à Malabo en Guinée équatoriale, a eu pour thème « L'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique ».

C'est dans le but de donner une nouvelle impulsion à ce secteur essentiel de l'économie africaine, qui emploie deux tiers de la population du continent, que la décision avait été prise il y a deux ans par les Etats membres de l'UA de consacrer leur 23^e sommet aux heurs et malheurs de l'agriculture africaine.

Les chefs d'Etat et de gouvernement africains des 54 pays de l'UA réunis à Malabo, en Guinée équatoriale, font le bilan de leur politique agricole élaborée il y a dix ans, mais si peu suivie dans les faits.

Le document de travail (« concept note ») du sommet de Malabo rappelle que 2014 est aussi l'« Année de l'agriculture et de la sécurité alimentaire en Afrique ». Se déroulant dix ans après le lancement du Plan détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA/Nepad) qui avait pour objectif d'aider les pays africains à atteindre le taux de croissance agricole de 6% par an, le sommet de Malabo peut difficilement faire l'économie du bilan des avancées et reculs enregistrés par l'ensemble du continent dans ce secteur au cours de la décennie écoulée.

Les organisations de la société civile, qui ont lancé à l'occasion du sommet de Malabo une campagne pour rappeler aux dirigeants africains leurs engagements, regrettent que le respect du ratio de Maputo ne soit pas obligatoire. Elles demandent que l'UA passe de la rhétorique à l'action et pointent du doigt la facture croissante des importations de produits alimentaires.

HAJER GUELDICH



OBSERVATOIRE SUR L'UNION AFRICAINE N. 3/2014

2. LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE ET LE MALI (JUIN 2014)

La commission de l'UA maintient son appui à la paix et au développement au Mali. La Présidente de la Commission de l'Union africaine a renouvelé cet appui au cours d'un entretien avec le Président malien, Ibrahim Boubacar Keita, le 26 juin 2014.

Au cours de cet entretien, du 26 juin 2014, le Président malien a mis à jour la Présidente de la Commission de l'UA sur la situation de la paix et de la sécurité au Mali et du processus en cours pour ramener la paix après ce qui s'est passé en mai à Kidal. Il a rendu hommage aux efforts entrepris dans la région en vue d'un cessez-le-feu et d'une reprise du dialogue avec le groupe armé. Ils ont également discuté du rôle de la CEDEAO et de l'ONU.

Cette rencontre entre la Présidente de la Commission de l'Union africaine et le Président malien a eu lieu en marge du 23e Sommet de l'Union africaine à Malabo (Guinée équatoriale).

HAJER GUELDICH



OBSERVATOIRE SUR L'UNION AFRICAINE N. 3/2014

3. LE CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DE L'UA ET LA GUINÉE-BISSAU (JUIN 2014)

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 442ème réunion tenue le 17 juin 2014, s'est déclaré sur la situation en Guinée-Bissau, en réitérant sa profonde appréciation à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour le rôle crucial qu'elle a joué dans l'accompagnement du processus de sortie de crise en Guinée-Bissau et en se réjouissant de l'évolution positive de la situation en Guinée-Bissau, en particulier la tenue réussie, les 13 avril et 18 mai 2014, des deux tours de l'élection présidentielle, ainsi que de l'organisation des élections législatives.

Il a noté avec satisfaction que le processus électoral a été reconnu comme ayant été inclusif, transparent et crédible par les différentes missions d'observation électorale, y compris celle de l'UA, sous la conduite de l'ancien Président Joaquim Chissano du Mozambique. Il prend note aussi de la proclamation, le 19 mai 2014, par la Commission nationale des élections (CNE) de la Guinée-Bissau, des résultats définitifs du 2ème tour des élections présidentielles, félicite M. José Mario Vaz pour son élection comme nouveau Président de la République de Guinée-Bissau, et exprime son appréciation à M. Nunu Gomes Nabiam pour avoir reconnu la victoire de son adversaire; et décide, au regard de la conclusion du processus de transition et de la restauration de l'ordre constitutionnel, et conformément aux instruments pertinents de l'UA, notamment la Charte africaine de la Démocratie, des Élections et de la Gouvernance, de lever la mesure de suspension de la participation de la Guinée-Bissau aux activités de l'UA et invite la Guinée-Bissau à reprendre immédiatement sa participation aux activités de l'UA. Le Conseil appelle également les autres membres concernés de la communauté internationale à lever toute sanction imposée à la Guinée-Bissau et lance un appel pressant à la communauté internationale pour qu'elle poursuive et renforce son appui à la Guinée-Bissau, y compris à travers la reprise rapide, le cas échéant, de la coopération au développement et de l'assistance à la Guinée Bissau. À cet égard, le Conseil exhorte les États membres en mesure de le faire et les partenaires internationaux tant bilatéraux que multilatéraux à saisir l'occasion de la table ronde des donateurs prévue en fin 2014 pour apporter à la Guinée-Bissau le soutien financier et économique dont elle a besoin.

HAJER GUELDICH